

**Partenariat avec les Editions Sud-Ouest
pour coéditer un livre sur le Pont Bacalan Bastide**

CONVENTION DE COEDITION

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La Communauté Urbaine de Bordeaux, domiciliée Esplanade Charles de Gaulle 33076 Bordeaux Cedex, représentée par son Président, Monsieur Vincent FELTESSE, habilité aux fins de la présente par délibération du Conseil Communautaire n°2012/ du 26 octobre 2012

Dénommée ci-après « **La Cub** » ou "**Le coéditeur**"

D'une part

ET :

Les Editions Sud-Ouest, sise 23 Quai de Queyries – CS 20001, 33094 Bordeaux cedex, inscrite au RCS de Bordeaux sous le n°B344756463 – code APE 5811Z, et représentée par, dûment habilité aux fins des présentes en vertu de la décision

du

Dénommée ci-après « **L'éditeur** »

D'autre part,

II EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIIT :

Les Editions Sud-Ouest et la Communauté Urbaine de Bordeaux ont souhaité s'associer pour publier un *beau livre* sur le Pont Bacalan Bastide.

Ce projet éditorial constitue pour la Communauté Urbaine de Bordeaux une opportunité de communiquer et de faire découvrir plus largement cet ouvrage d'art exceptionnel à travers le réseau de diffusion et de distribution des Editions Sud-Ouest (Société Cap diffusion) sur le territoire national et dans la plupart des pays francophones.

Afin de formaliser les caractéristiques éditoriales et techniques ainsi que les conditions financières de ce projet, il convient d'établir une convention de coédition.

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

Par convention de coédition, les parties conviennent de s'associer pour coéditer un livre sur le Pont Bacalan Bastide après son inauguration.

La présente convention a pour objet de définir les caractéristiques éditoriales, techniques et financières de la coédition.

ARTICLE 2 – CARACTERISTIQUES DE L'OUVRAGE

Ce livre présentera les caractéristiques suivantes :

- Textes : environ 150 000 signes ; illustrations : 120
- Format rectangulaire : 25 x 28,5 cm
- Reliure : dos carré cousu
- Pagination : 144 pages sur papier satiné
- Couverture : carton quadri de 30/10^e avec plat de recouvrement sur couché brillant de 150g
- Prix de vente public : 24,90 €

Cet ouvrage s'insère dans la catégorie "*beaux livres*" des Editions Sud-Ouest.

ARTICLE 3 – REPARTITION DES ROLES – EDITION, IMPRESSION ET DIFFUSION

- Rôle de la Cub : la Cub est coéditrice de l'ouvrage et participe à sa conception ainsi qu'il suit :

- la Cub met à disposition de l'éditeur les textes, photos et tous documents dont elle est propriétaire et liés au projet ; elle s'assure de leur libre utilisation et exploitation, le cas échéant,
- le choix des auteurs, textes et illustrations sera déterminé après propositions de la Cub et des Editions Sud-Ouest

- Rôle de l'Editeur : les Editions Sud-Ouest sont l'éditeur principal : il se charge de l'ensemble des opérations de suivi éditorial et assurent à leurs frais la fabrication de l'ouvrage par :

- le secrétariat de rédaction,
- le choix du graphisme et de la mise en page,
- l'engagement des auteurs : les droits d'auteurs et droits photographiques font l'objet d'un contrat et sont à la charge de l'éditeur,
- le papier, l'impression, le façonnage, la diffusion et le transport.

L'éditeur se charge d'acquérir auprès des artistes et photographes, dont les œuvres seraient reproduites dans l'ouvrage ou de leurs ayants droits ou société d'auteurs, les droits de reproduction, d'édition et d'exploitation nécessaires à l'édition de l'ouvrage.

Par conséquent, il garantit la Cub contre tous recours, revendications et évictions quelconques de ce chef.

ARTICLE 4 – PRESENTATION DE L'OUVRAGE EN COPYRIGHT

Les deux parties sont convenues pour qu'apparaissent :

- le logo de la Cub (en première ou dernière de couverture – à déterminer),
- en quatrième de couverture le code-barre et le prix,
- en page Achevé, les ISBN des Editions Sud-Ouest, les copyrights
- sur la tranche le logo des Editions Sud-Ouest

ARTICLE 5 – PROMOTION ET DIFFUSION DE L'OUVRAGE

L'éditeur assure la promotion de l'ouvrage et sa commercialisation via son diffuseur dans le réseau des librairies, maisons de presse, magasins spécialisés et dans les enseignes de la grande distribution.

L'ouvrage sera présenté dans le catalogue papier de l'éditeur et Internet, et bénéficiera des actions de communication (presse, salons...) assurées par les Editions Sud-Ouest.

ARTICLE 6 – CALENDRIER PREVISIONNEL

La date de parution est prévue en mai 2013, pour y faire figurer en texte et en images l'inauguration du pont.

ARTICLE 7 : BUDGET ET FINANCEMENT – MODALITES DE REGLEMENT

L'ouvrage sera réalisé en 4 000 exemplaires dont 3 000 seront diffusés via le distributeur des Editions Sud-Ouest.

Le projet éditorial s'élève à 99 600 € HT. La Communauté Urbaine de Bordeaux se porterait acquéreur de 1 000 exemplaires au prix préférentiel de 22,11 € HT, soit au total une participation de 22 110 € HT ; le reste du financement, soit 77 490 € HT, restera à la charge de l'éditeur.

Le règlement sera effectué selon les règles de la comptabilité, dans un délai global de 30 jours selon l'échéancier suivant :

- 50% à la signature de la convention,
- le solde à la livraison des ouvrages.

Les factures correspondantes devront être adressées directement à :
Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux
Hôtel de Cub
Direction de l'exécution budgétaire
Esplanade Charles de Gaulle
33076 Bordeaux cedex

ARTICLE 8– DATE D'EFFET - RESILIATION

La présente convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties. Elle pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties dans l'hypothèse où le projet d'édition serait abandonné. Dans ce cas de figure, un décompte de résiliation sera établi pour déterminer les sommes dues à l'éditeur ou indument perçues par ce dernier, le cas échéant.

ARTICLE 9– ATTRIBUTION DE JURIDICTION ET COMPETENCES

La présente convention est régie par la loi française. Tous différents auxquels la présente convention pourront donner lieu, notamment au niveau de leur validité, de leur interprétation, de leur exécution, et de leur réalisation, seront du ressort du Tribunal Administratif de Bordeaux.

Fait en 2 exemplaires à Bordeaux, le

Pour la Communauté Urbaine de Bordeaux
Vincent FELTESSE

Pour les Editions Sud-Ouest